

Le Chartrain



Journal d'informations municipales - Septembre 2013

Vie municipale En ville Enfance-Jeunesse Inter-co Côté asso Culture



Dans ce N°



Sommaire...

Vie municipale

- (P2) Ils tiennent le Cap
- (P2) Le médicament
- (P2) Antenne relais
- (P3) Le ruisseau de la Mécanique

En ville

- (P4) Square du Béarn
- (P8) Vie éco

Inter-co

- (P5) Pensez à "SORTIR"
- (P5) Le Canton se mobilise
- (P5) Gestion des déchets

Côté asso

- (P6) Septembre vous courtise
- (P6) Tous en piste
- (P6) En selle !

Culture

- (P7) Un dimanche de septembre
- (P7) Pour la rentrée
- (P7) U-TOPOS

Enfance Jeunesse

- (P8) Ils ont terminé le kiosque du parc
- (P8) Été jeunes

A lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition

Les saveurs du potager à grignoter aux 4 coins de la commune

Ils ont 8 ans ou 88 ans, sont novices ou confirmés, en sandalettes ou bottes de caoutchouc... Ces Chartrains, tous différents, partagent la passion du jardinage, du chemin du Chat qui danse, en passant par l'esplanade des Droits de l'Homme, les commerces "de bouche" et fleuristes, les jardins familiaux ou les serres municipales. Depuis le printemps, ils mettent les mains dans la terre pour leur plus grand bonheur et pour régaler nos papilles ! Portraits croisés...



Sur 400 variétés de plantes cultivées aux serres municipales pour le fleurissement 2013, la majorité finira sur notre table. Le thème "Une plante dans l'assiette", inauguré en mai dernier, met la ville en ébullition. Ainsi, toutes les générations et tous les talents se mobilisent.

Sur le chemin du Chat qui danse, à deux pas du centre de loisirs des Longues Hayes, c'est un grand potager qui a vu le jour dès le mois d'avril grâce à l'investissement des jardiniers de la ville et à la complicité des passionnés, locataires de jardins familiaux sur la commune. Chaque semaine, les enfants entretiennent leur jardin. Toujours accompagnés de Pierre et Martial, bénévoles des jardins familiaux, les jeunes bêchent, plantent, arrosent, retirent les mauvaises herbes, arrosent à nouveau... "Les enfants sont toujours volontaires et plus nombreux, semaine après semaine", constate Jean-Claude Blot,

jardinier des services techniques. Salades, pommes de terre, haricots, carottes, betteraves, ail, radis, tournesols, courges, petits pois... c'est un véritable festin qui pousse "au chat qui danse"... Bravo les enfants !

Les projets foisonnent et les services techniques de la ville sont très investis. Sur le rond-point de la Poterie, un vaisselier végétal attire l'attention : "Sur la table ronde, on trouve différentes variétés de thym et des betteraves au centre du terre-plein", explique Jean-Claude.

Toute la ville a adhéré à la recette 2013. Pour la première fois, les commerces "de bouche" et les fleuristes se prêtent au jeu. Des bacs colorés personnalisés et plantés de variétés potagères, choisis par les commerçants, ornent leur façade. Elodie Pilette de la crêperie la Tuile a choisi de donner de la couleur à son petit "potager" avec des fleurs : "J'ai aussi planté de la menthe et du basilic que j'utilise

dans mes galettes". La responsable de Symphorine, au centre commercial, a privilégié les fleurs telles que la capucine. Pascale Saint-Ouen, de la boulangerie du Callouët a mis l'accent sur des fleurs aux parfums gourmands : chocolat, vanille, réglisse ou ananas. Cette année, onze commerçants ont participé.

Comme d'autres avant lui, Bruno Guihéneuf, plasticien sculpteur s'est lancé dans l'aventure. Il a créé une œuvre éphémère sur l'esplanade des Droits de l'Homme surplombant les bassins : "J'ai imaginé un potager qui démarre comme une sculpture et peu à peu se fait envahir de légumes". Choux, courges, carottes, aubergines, épinards... la production de ce potager au cœur de la ville appartient aux Chartrains, qui le verront se transformer au fil des mois.

A l'occasion de la fête des jumelages l'apéritif offert aux Chartrains le dimanche 22 septembre à 12h30

proposera le fruit de ces nombreuses cultures : concombres, carottes, morelles de Balbis, radis, poireaux, courges-spaghetti, choux-fleurs, maïs, fraises, tomates-litchis... Les amuse-bouches seront préparés par les membres des comités de jumelages et les jeunes de Cap à Cité.

Cet aperçu vous a mis l'eau à la bouche ?

Découvrez tous les lieux fleuris ou cultivés dans la plaquette du fleurissement 2013 disponible dans les commerces et en Mairie... Et retrouvons-nous pour la visite commentée du fleurissement les samedi 28 et dimanche 29, devant la Mairie, à 10h30 pour 1h30 de balade. Infos et inscriptions auprès des services techniques au 02 99 77 40 50.

Septembre 2013 - N° 13.07

LE CHARTRAIN

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr

Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
Adjoint à la Communication : Alain Miclard
Rédaction : Gwenola Dry-de Certaines
Maquette : Fabienne Faujour

CHARTRES DE BRETAGNE
Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevilaine.com



Ils tiennent le Cap pour des projets dans la Cité

Ils sont 17 "à bord", ont entre 10 et 14 ans et ont embarqué il y a 6 mois pour une année alternant apprentissage de la citoyenneté et moments ludiques. Le 1^{er} juillet dernier, en séance du Conseil municipal, c'est avec aisance et maturité que les jeunes ont restitué les premières escales de l'aventure Cap à Cité. Devant des élus impressionnés, ils ont ensuite levé le voile sur leurs projets.

Encourager les initiatives, favoriser le vivre ensemble, l'autonomie et la prise de responsabilité dans l'intérêt de tous : tels sont les défis lancés aux jeunes citoyens de Cap à Cité. Ils ont fait connaissance en janvier dernier lors d'une rencontre "officielle" avec le Maire et les élus Chartrains, puis lors d'une visite de la Mairie et de la piscine de La Conterrie. En février, ils se sont retrouvés à Rennes pour une nouvelle journée de découverte du patrimoine et des institutions (centre historique de Rennes et Parlement de Bretagne). Les 9 et 10 mars, c'est un week-end studieux, ponctué de jeux et de découvertes, qui les attendait dans la cité corsaire de Saint-Malo. En avril, ils ont visité le zoo de Branféré et en mai le site des 11 écluses à Hédé : "Chaque thème de journée résulte d'une demande des jeunes eux-mêmes. A travers ces visites, l'objectif est toujours d'acquérir des connaissances et d'engager une réflexion sur les questions de société, d'environnement, d'économie...", souligne Lydie Corbin, responsable du service jeunesse de la ville.

En avril, ils ont participé, en tant que bénévoles, au premier festival Multicouleurs, à Chartres, organisé par l'association MAPOROU (Mali - Pologne - Roumanie) : "Ce fut une belle

expérience. Nous avons pu échanger avec des responsables d'associations et prendre conscience de leur investissement", souligne Vincianne, membre de Cap à Cité.

Au cœur du pouvoir...

Le 7 juin, Marie-Anne Chapdelaine, députée de la 1^{ère} circonscription, a rencontré longuement les jeunes Chartrains. Elle a pu expliquer son rôle et les a invités à venir à Paris, visiter le Palais Bourbon le mercredi suivant. Accompagnés des jeunes conseillers des villes voisines (Noyal-Châtillon sur Seiche, Bourgbarré et Pont-Péan), les 17 Chartrains ont découvert l'Assemblée Nationale.

"Il y avait de grandes salles comme l'Hémicycle ou la grande bibliothèque qui faisait penser à celle d'Harry Potter. Les gendarmes étaient impressionnants et on devait poser nos affaires sur le tapis avant de passer par le portique", évoquent Lisa et Elisabeth. "C'était intéressant, j'ai appris des choses : la décoration des salles date du 19^e siècle, je n'avais jamais vu l'Hémicycle et je n'étais jamais venu à Paris", complète Rowan.



Les jeunes citoyens de Chartres de Bretagne, Noyal-Châtillon, Bourgbarré et Pont-Péan ont visité l'Assemblée Nationale le 12 juin.



Des projets pour la rentrée...

Les 17 jeunes ont rendez-vous le 7 septembre pour travailler sur leurs actions citoyennes. animateurs et élus les accompagneront en leur apportant l'aide technique et les connaissances institutionnelles nécessaires. Les axes de travail s'orientent vers l'environnement et la solidarité. A l'automne, les jeunes souhaitent organiser une matinée de ramassage des déchets dans la nature, avec un pique-nique géant et un après-midi sportif. En décembre, une opération solidaire de collecte de jouets devrait clore leur année "cap-citoyenne".



Le travail en équipe pour l'organisation de ces journées, la recherche des partenariats et la concrétisation des projets sont autant d'éléments formateurs qui fondent le dispositif Cap à Cité.

Lors du Conseil municipal du 1^{er} juillet, à l'issue de la présentation, le Maire, Philippe Bonnin a salué le travail réalisé par les jeunes : "Cette année est importante pour vous ; elle conditionne en partie votre vie d'adulte et vos engagements futurs de citoyens". M. le Maire a ensuite laissé la parole à Ronan Lhermenier, conseiller municipal, délégué au développement économique et à l'aménagement du territoire métropolitain : "C'est avec une certaine émotion que j'ai suivi votre

parcours depuis janvier. En effet, il y a une quinzaine d'années je me trouvais à votre place, jeune président du conseil municipal des jeunes de la ville de Chartres de Bretagne. Je mesure donc le travail réalisé et l'engagement dont vous faites preuve et je vous en félicite. Je salue d'ailleurs l'accompagnement des animateurs et des élus dans cette démarche innovante : une école de la vie citoyenne".

Et la suite...

Rendez-vous à l'automne pour découvrir en détails les projets concoctés par Raphaël, Tanguy, Vinciane, Lisa, Léa, Azenor, Mathilde, Rowan, Antoine, Elizabeth, Emeline, Malo, Lisa, Baptiste, Maud, Erwan et Anaïs.

Le médicament Des idées reçues à la réalité...

Les récents scandales du Médiateur, des prothèses mammaires et autres, ont largement ébranlé la confiance du public vis-à-vis des médicaments, en général. Paradoxalement, on entend que les Français en seraient les Européens les plus consommateurs. Entre méfiance et surconsommation, où en est-on ?



Bretagne et les acteurs de la santé de la Bretagne (Conseil de l'ordre régional des pharmaciens, Unions Régionales des Professionnels de Santé infirmiers et médecins libéraux, pharmaciens et laboratoires), le CISS propose une réunion publique le jeudi 3 octobre.

L'objectif de cette réunion est d'informer le public de façon objective et transparente pour comprendre pourquoi le médicament n'est pas un produit de consommation comme les autres. Une table ronde contribuera à rétablir la confiance des usagers envers l'industrie pharmaceutique, la chaîne du soin, les pharmaciens...

Pourquoi avoir confiance dans les médicaments, y compris les médicaments génériques ? Que faut-il penser de l'automédication ? Quels sont les dangers d'internet ? Quand, pourquoi, à qui et comment puis-je déclarer un effet indésirable ? Quelles sont les différentes étapes pour mettre un médicament sur le marché ? Quelles sont les différences entre effets secondaires et effets indésirables ?

■ Réunion publique gratuite, le jeudi 3 octobre de 20h à 22h, salle Victor Basch.

■ Antenne relais

La société Orange envisage l'implantation d'une antenne relais sur le site du Moulin du Bois au sud de la commune. L'installation de cette nouvelle antenne a pour objectif d'apporter au réseau des téléphones mobiles Orange une meilleure qualité des données transitant sur le réseau et d'offrir de meilleures conditions d'utilisation (qualité des communications, vitesse de téléchargement, absence de saturation).

Une déclaration préalable de travaux est en cours d'instruction pour l'implantation du pylône et de la zone technique.

Un dossier d'information est disponible et consultable à l'accueil du service aménagement urbanisme de la Mairie. Contact au 02 99 77 13 30

Naissances

- **13 juillet**
Léo Bouvier
14 bis, av. de La Chaussaire
- **22 juillet**
Romy Blanchet
71, rue de la Poterie
- **23 juillet**
Léo Barbotin
1, rue André Gide

Mariage

- **13 juillet**
Gennaro Mercadante et Marie Sellin
9, rue Edmond Rostand

Agenda...

- **Vendredi 6**
Don du sang
Salle Victor Basch, de 14h30 à 19h.
- **Samedi 7**
Forum des Associations
Halle de La Conterie, de 13h30 à 17h30.
- **Samedi 14**
Espérance football, tournoi U11-U13
48 équipes présentes
*Ensemble Sportif Rémy Berranger
de 9h30 à 18h30*
- **Samedi 14 et dimanche 15**
Journées Européennes du Patrimoine,
les Fours à Chaux de Lormandière
seront ouverts à la visite guidée par
Mémoire du Pays Chartrain.
- **Dimanche 15**
40° Foulées Chartraines organisées par
l'association Espérance Athlétisme.
Parc des Loisirs
- **Samedi 21 et dimanche 22**
Fête des Jumelages.
Vide-grenier réservé aux particuliers
Samedi 7h-18h et dimanche 8h-17h.
- **Lundi 23 septembre**
Conseil municipal
Salle du Conseil municipal à 18h30.
- **Samedi 29 et dimanche 30**
Tout Chartres à Vélo
- **Dimanche 29 septembre**
Le Grand Dimanche
Halle de La Conterie.
- **Du 6 au 20 octobre**
8^e Festival des Sciences de
Rennes Métropole
Infos sur www.espace-sciences.org

Eco-quartier les Portes de la Seiche

Le ruisseau de la Mécanique se met à nu

Il était une fois un petit ruisseau enfermé dans un tuyau de ciment. Afin de donner vie à un nouveau quartier dans la ville, le tuyau fut détruit, les berges furent creusées et le ruisseau reprit sa place dans la nature. Si tout cela ressemble un peu à un conte pour enfant, la mise à découvert du ruisseau de la Mécanique au Sud de la commune est une véritable histoire qui débute en septembre prochain pour s'achever d'ici quatre ans.

Sur l'ensemble du territoire communal, des kilomètres de petits réseaux recueillent les eaux pluviales. Ils la déversent dans un canal artificiel créé dans les années 60 à partir de l'ancien ruisseau de la Mécanique. Ce "dalot" de 1,60 m de largeur et de 1,08 m de hauteur est recouvert de dalles de béton pesant environ 200 kg chacune. Du boulevard Joseph Maréchal à la Seiche, au niveau du Moulin du Bois, en passant par le parc des loisirs, le dalot achemine l'eau sur 1,6 km.

taurer les fonctions écologiques du cours d'eau par la création d'un écosystème naturel, de limiter les risques d'inondation et de contribuer à la fonction paysagère du quartier des Portes de la Seiche.

La première phase de travaux sera réalisée en septembre et octobre 2013 sur 400 m environ du sud du parc de loisirs jusqu'au chemin des Touches. Les travaux consisteront en la suppression des structures bétonnées existantes, la création d'un lit en eau et de berges

végétales. Ils contribueront globalement à la diminution des flux polluants vers la Seiche et à l'amélioration de la qualité du ruisseau.

Le projet intègre également la création de zones d'expansion de crue et de décanation des eaux pluviales. Les travaux, évalués à 922 000 € HT, seront réalisés en 3 ou 4 tranches sur les années 2013 à 2016.



Le ruisseau de la Mécanique va ainsi retrouver ses méandres et confortera un véritable "corridor vert" dans le nouvel éco-quartier.

La couverture complète du ruisseau a causé un traumatisme pour le milieu naturel, entraînant la disparition totale de la faune et de la flore ainsi qu'une discontinuité écologique majeure sur le réseau.

La commune de Chartres de Bretagne a décidé de mettre en œuvre une politique de reconquête de la qualité des eaux pluviales par la restauration du ruisseau de la Mécanique. Sa remise à ciel ouvert au Nord du parc de loisirs jusqu'à la confluence avec la rivière la Seiche représente 1,3 km. Ce projet sur quatre années permettra de res-

En +... Les jardins familiaux relocalisés

Principe et démarches...

En septembre, dans le cadre de l'aménagement de l'éco-quartier Les Portes de la Seiche, les jardins existants seront relocalisés de l'autre côté de la ferme des Peupliers. En plus des 14 jardins d'une superficie comprise entre 95 et 150 m², équipés de cabanons, une parcelle collective de 300 m² sera proposée pour des actions collectives ou pédagogiques. Quatre nouveaux jardins sont disponibles pour les Chartrains.

Les jardins sont attribués pour une période de 5 ans (renouvelable) en priorité aux foyers à revenus modestes et aux familles vivant en habitat collectif par une Commission composée d'élus et de membres du Centre Communal d'Action Sociale. Le loyer annuel est de 0,80 €/m² (fixé par le Conseil Municipal révisable chaque année). Les charges (eau, électricité...)

sont réparties sur l'ensemble des jardins familiaux. Un dossier est à retirer à l'accueil de la mairie. Les dossiers complets (justificatifs de revenus et de résidence sur la commune) seront ensuite examinés en commission.

Informations en Mairie
au 02 99 77 13 00 ou
commune@ville-chartresdebretagne.fr

édiTO...

La nuit du vendredi 26 juillet et la matinée du 27 ont été particulièrement agitées suite aux pluies orageuses qui se sont abattues sur la commune.

Nous avons déjà connu pareille situation aux mois de mai et septembre 2008. A l'issue du recensement des déclarations de sinistre chez les particuliers, la municipalité avait alors pris l'initiative de réaliser des travaux importants pour éliminer les points d'engorgement identifiés dans le réseau des eaux pluviales. Dès 2009, puis en 2010 et 2011, nous avons réalisé des travaux dont le montant global a été d'environ 270 000 €. Entre autres, nous étions intervenus sur les réseaux localisés rue du Champ Dolent, allée des Tennis, rue Madame de Sévigné, avenue du Maine et chemin de la Garenne de Pan. Une zone d'expansion des masses d'eau qui passent pour l'essentiel dans le conduit de l'ex-ruisseau de la Mécanique a été aménagée dans le parc des loisirs. Enfin, les eaux de ruissellement de la Route départementale N°34, au Nord de l'agglomération chartraine, ont été déviées au moyen d'une canalisation

profonde (sous le fossé de la route) en direction de l'échangeur de La Conterie puis de la Seiche de telle sorte qu'elles ne passent plus dans le réseau des eaux pluviales de la commune. Pour ces travaux, le Conseil Général a participé à hauteur de 50 000 €.

L'évènement climatique de juillet 2013 va de nouveau nous imposer la recherche de solutions complémentaires aux mesures déjà prises. Parmi celles-ci, nous allons engager plus vite que prévu la découverte du ruisseau de la Mécanique aux abords du Parc des loisirs en direction de la ferme des Peupliers (voir ci-dessus). Ce projet s'inscrit dans le cadre de la réalisation de l'Eco-quartier. L'objectif initial est d'assurer l'oxygénation (dépollution naturelle) des eaux pluviales avant leur écoulement vers la Seiche. Si ce projet représente un intérêt écologique certain pour la faune et la flore des milieux aquatiques de la Seiche, il permettra également de lutter contre la mise en pression du ruisseau de la Mécanique busé dans les années 60. Aujourd'hui, nous en mesurons toutes les contraintes hydrauliques.

Les orages de cet été 2013

Philippe BONNIN, Maire, Vice-Président du Conseil Général

Il n'en demeure pas moins qu'avec ce nouvel aménagement, nous devons prendre des mesures complémentaires de prévention des risques d'accidents face à l'expansion soudaine, et à l'air libre, de la crue du ruisseau lors des nuées orageuses. Enfin, pour limiter l'afflux excessif d'eau en amont du réseau par grandes pluies, nous allons mettre à l'étude des aménagements nouveaux pour que les eaux de pluie de l'ensemble sportif Rémy Berranger soient détournées du collecteur principal, le temps nécessaire pour assurer l'écoulement des eaux pluviales déjà présentes dans le réseau. Concrètement, nous espérons faire aboutir ce projet avant l'été 2014.

Nous sommes comme vous très sensibles aux conséquences néfastes des grandes pluies d'orages, aussi j'assure à chacun que nous allons poursuivre toutes les initiatives qui permettront de limiter les effets regrettables de tels phénomènes climatiques.

Je souhaite à tous de débiter cette rentrée 2013-2014 dans les meilleures conditions possibles.

Information sur la lettre adressée au Président de la République pour l'avenir de PSA à Chartres de Bretagne

Les orages de fin juillet ont changé le thème de l'éditorial. Il était prévu de publier des extraits de la lettre adressée le 19 juillet au Président de la République en vue de lui demander un entretien, suite à la mobilisation citoyenne en faveur de l'usine PSA-La Janais de Chartres de Bretagne.

L'appel a recueilli 4 500 signatures. Vous pouvez consulter le contenu de la lettre sur le site de la commune ou en demander une copie à l'accueil de la Mairie.

Au 27 août 2013, date d'impression du présent journal "Le Chartrain", nous attendons toujours une réponse de l'Elysée.



Square du Béarn Renouvellement urbain

Il y a plusieurs mois, une démarche de réflexion s'est engagée entre le bailleur social Habitat 35 et la ville de Chartres de Bretagne au sujet du renouvellement urbain du square du Béarn, au centre ville. Deux nouveaux bâtiments seront édifiés en remplacement des existants, tout en conservant la physionomie du square. Le projet a été présenté en Conseil municipal du 1^{er} juillet. Eclairage...

En 1975, Habitat 35 construit deux bâtiments de 12 logements locatifs sociaux chacun, dans le square du Béarn. Ces bâtiments présentent aujourd'hui des signes d'obsolescence majeure. Une réhabilitation, même lourde, n'aurait pas permis de respecter les exigences qualitatives et de performances demandées pour les constructions actuelles : "Tout au long de la phase de réflexion, une large concertation a été engagée et entretenue entre la Mairie, les riverains, les locataires occupants et le bailleur



COTÉ JARDIN / SQUARE

social", précise Alain Miclard, adjoint à l'urbanisme. Le comité de pilotage a donc décidé la démolition des logements existants. Par sa localisation en centre ville, sa proximité des équipements publics et commerciaux, ce site offre des possibilités de reconstruction permettant de mieux répondre aux exigences d'urbanisme et aux demandes des locataires.

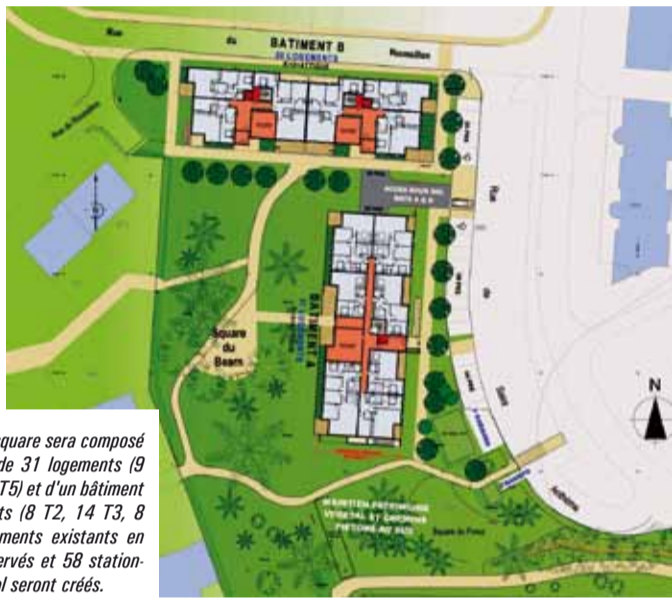
L'ancien bâtiment situé 1 et 3 square du Béarn sera démolé au second trimestre 2014. Les 31 logements du

nouveau bâtiment seront livrés fin 2015. Celui situé 2 et 4 square du Béarn sera démolé début 2016 pour une livraison des 30 nouveaux logements fin 2017.

Le second bâtiment ne sera démolé qu'après livraison de la 1^{ère} tranche de reconstruction, permettant ainsi aux personnes qui le souhaitent de rester dans le quartier. De plus, Habitat 35 met en place des mesures d'accompagnement de relogement sur la commune au fur et à mesure des départs

des locataires. "Nous tenons compte des souhaits des locataires ainsi que de leur situation financière et sociale dans les propositions de relogement", souligne M. Landry d'Habitat 35 lors du Conseil municipal du 1^{er} juillet.

Si les deux immeubles seront un peu plus larges et hauts que les précédents, le square du Béarn conservera son identité ainsi que les espaces arborés qui l'entourent, comme le square du Forez.



■ Début 2018, le square sera composé d'un bâtiment (A) de 31 logements (9 T2, 12 T3, 7 T4, 3 T5) et d'un bâtiment (B) de 30 logements (8 T2, 14 T3, 8 T4). Les stationnements existants en aérien seront conservés et 58 stationnements en sous-sol seront créés.

Une page se tourne... Paroles d'habitants

Les trois enfants de Christian et Martine ont grandi dans l'immeuble

"On se plaît bien ici, on espère y rester"... Depuis 1978, les souvenirs sont nombreux. "C'est une page de notre vie qui se tourne, on est quand même un peu inquiet pour l'avenir".

Patricia a emménagé avec son bébé de 11 mois en 1996.

Il y a quelques semaines, elle a quitté le square du Béarn pour l'avenue Constant Mérel avec son fils de 17 ans : "Je serai bien restée parce que l'appartement était grand et arrangé à mon goût, mais je me suis fait une raison et j'avoue que j'apprécie aujourd'hui ma grande terrasse".

Ginette et Annick sont voisines square du Béarn depuis 12 ans.

Elles apprécient la proximité du centre et des squares arborés mais regrettent le manque d'isolation thermique et phonique de leur immeuble : "Il était temps de faire quelque chose, nous avons très froid l'hiver", souligne Annick. Ginette complète : "Même si cela m'attriste, je vais me résoudre à quitter ce square et mes 36 années de vie ici".

Expression de la Majorité L'action culturelle dans la commune

Le soutien municipal à l'animation culturelle repose sur une offre d'activités destinée à tous les publics : spectacles de musique et de chants, spectacles associatifs : orchestre, chorale, écoles élémentaires, théâtre, chorégraphie contemporaine, lecture publique avec la Médiathèque et ses diverses activités, les arts plastiques, l'école intercommunale de musique et de danse.

L'effort de la commune est important et mobilise chaque année plus d'un million d'euros en dépenses de fonctionnement. Depuis l'ouverture du centre culturel Pôle Sud en 1987, différentes étapes ont été franchies. Dès les années 90, les dotations financières et les effectifs de personnels pour développer les activités ont progressé. En 2005, la mise en service de la salle dédiée au cinéma associatif a permis d'accroître très sensiblement l'offre de spectacles dans la salle Jacques Brel. C'est en 2006 que nous avons réalisé une 1^{ère} restructuration d'importance. La nouvelle Médiathèque a ainsi permis d'offrir une surface beaucoup plus

grande (800m²) et d'y transférer le Cyberespace qui était auparavant dans le Centre Jean Jaurès. Aujourd'hui, le hall d'accueil (l'Atrium) assure l'unité des lieux et donne un accès lisible aux différents lieux d'activités : la galerie d'exposition (le Carré d'Art), la Médiathèque, l'espace cabaret et bien sûr la salle de spectacles Jacques Brel.

Une nouvelle étape est engagée avec les travaux lancés début juillet dans cette salle de 300 places. La mise en service se fera à la rentrée 2014. Au-delà des travaux de mise aux normes, il s'agit de donner une inclinaison plus forte au sol pour offrir une visibilité autrement plus confortable sur la scène pour suivre les spectacles. L'effort budgétaire (1,1 million d'euros en investissement) est soutenu par la Région Bretagne à hauteur de 20 %.

Cet espace totalement rénové nous permettra de repenser l'action culturelle communale. A cette occasion, nous souhaitons bien évidemment définir un nouveau projet qui s'inscrit dans le difficile contexte de stagnation, voire

de baisse des ressources des familles et de tant d'autres personnes. Les animations doivent être des plus attractives pour les Chartrains de toutes les générations et les associations culturelles communales doivent aussi largement contribuer à la diversité des animations. Il est donc important que tous ceux qui le souhaitent trouvent dans l'offre culturelle communale de proximité des activités de loisirs attractives et de qualité.

Le centre culturel doit être un lieu d'accueil, d'échanges et de projets pour tous.

Nous vous souhaitons une très bonne rentrée.

J. ABIVEN, M. BABOUR, A. BLANCHET, P. BONNIN, D. BONNIOU, J.L. COUDRAY, M. COURTET, C. DEHOUX, MN. DELANOE, M. DESREZ, R. GAUTIER, JF. GOALEC, D. JOALLAND, R. JOUET, AM. LAUBE, M. LAVERGNE, E. LE MOINE, R. LHERMENIER, MM. LOUIS, A. MICLARD, JP. MUTSHE, N. NICOLLE, F. POULAIN, R. THOMAS, J. TRIBODET.

Expression de l'Opposition Bilan et perspectives

Cinq ans et demi depuis les élections municipales de mars 2008 se sont écoulés. Alors que la fin de la mandature actuelle se profile, une nouvelle campagne électorale va démarrer dans la perspective des prochaines élections municipales de mars 2014. Cela signifie donc la fin de notre expression dans Le Chartrain, et pour cette dernière, nous avons voulu faire un bilan.

Lors de la constitution de notre liste rassemblant une diversité d'opinions politiques, nous nous étions engagés pour nous mettre au service des Chartrains. Suite aux élections, nous avons décidé de nous comporter comme une minorité responsable et donc de ne pas faire de l'obstruction systématique à chaque projet qui nous était présenté. Ainsi, chaque proposition de la majorité a été étudiée sans à priori, puis nous décidions de notre vote pour être en adéquation avec nos engagements initiaux. Notre expression dans Le Chartrain a d'ailleurs souvent été pour nous l'occasion de vous expliquer nos votes et prises de position. Nous y avons aussi exposé nos réflexions et impressions face à l'actualité locale.

L'expérience municipale nous a permis d'approcher au plus près le fonc-

tionnement réel de notre commune, et de nous y investir en consacrant beaucoup de temps à notre rôle de conseiller municipal, notamment par le biais de notre participation à un grand nombre d'instances auxquelles nous étions conviés. Outre le fait que cette période écoulée nous a permis d'exprimer notre volonté d'engagement au sein de la commune, elle constitue de surcroît une période très enrichissante à titre personnel.

Toutefois, notre motivation a toujours été portée avant tout par un engagement citoyen, sans être tentée par une perspective politique à long terme. Aussi avons-nous décidé de ne pas reconduire cette expérience en mars prochain et donc de ne pas représenter notre liste aux prochaines élections.

Nous espérons cependant que plusieurs listes seront présentes lors des prochaines échéances municipales, gage d'une démocratie en bonne santé, car les années à venir verront inmanquablement d'importants changements pour notre commune, où nous restons, quoi qu'il en soit, des Chartrains attentifs à la vie municipale.

C. CARET, L. COSTA-MAUDIEU, P. FOUGLE, S. LE JEUNE.

■ Elections municipales des 9 et 16 mars 2014
Conformément aux règles relatives à la communication dans les bulletins municipaux lors des périodes préélectorales, il n'y aura plus d'expression de la majorité et de l'opposition dans Le Chartrain. L'éditorial peut quant à lui continuer de paraître s'il reste hors du champ des questions électorales et de tout sujet polémique.

■ Stationnez sur l'herbe !

Un parking enherbé de 40 stationnements vient d'être créé entre la route de Pont-Péan et le cimetière des Peupliers. Au-delà de l'intérêt paysagé, la végétalisation des parkings améliore la biodiversité et l'infiltration des eaux pluviales. Ce type de traitement permet également de faciliter la dégradation des hydrocarbures sur place (grâce aux bactéries présentes dans le sol), de contribuer à humidifier l'air et à fixer les poussières en suspension.

■ Fête des Classes 3

Réservez la date du samedi 12 octobre... Toutes les personnes dont l'année de naissance se termine par le chiffre 3 sont invitées, avec famille et amis, à participer à la fête des classes.

Inscriptions ouvertes jusqu'au 28 septembre.

Contacts : Jean-Claude ou Pierrette Hamard au 02 99 41 26 25 ou Jean-Claude Tribodet au 02 99 4129 75.

■ Restaurant La Braise

À l'angle de l'avenue de la Chaussairie et de l'allée des Jeutisses, la Secib réalisera une opération de construction de logements en accession libre. Initialement prévue en juillet, la fermeture du restaurant n'interviendra qu'en fin d'année 2013. L'établissement continue donc d'accueillir sa clientèle.

■ Aides à la pratique sportive

Les coupons-sport, accordés aux 10-18 ans, sont à retirer au PIJ à partir du 18 septembre. Munissez-vous du livret de famille ou de la carte d'identité du jeune, de l'attestation de versement de l'Allocation de rentrée scolaire ainsi que de l'attestation d'inscription à l'association sportive.

PIJ : centre Jean Jaurès - 1, rue Mme de Janzé. Ouverture le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi de 9h à 12h.

Contact : Isabelle Lautram au 02 99 41 32 04.

Les chèques-sport sont à demander à la Région Bretagne pour les jeunes de 16 à 19 ans

Infos sur bretagne.fr/jeunes (pas de condition de ressources) et auprès de votre club sportif.



Loisirs, sports, culture

Pensez à SORTIR

LOISIRS, SPORT & CULTURE pour tous

La Carte "SORTIR", nominative et gratuite, permet, sous conditions de ressources, de pratiquer des activités régulières ou de voir des spectacles à tarifs préférentiels. La Ville a souhaité faire bénéficier les Chartrains de ce dispositif lancé par L'Etat, le Conseil général, la Région Bretagne, la Ville de Rennes, Rennes Métropole, la CAF d'Ille-et-Vilaine, la Ville de Saint-Jacques de la Lande et l'association départementale des organismes HLM.



Eclairage de Michelle Courtet, adjointe à la solidarité et Marie-Micheline Louis, conseillère déléguée à la lecture publique et aux expositions



Quel est le principe de ce dispositif ?

Il s'agit d'une carte nominative qui permet de bénéficier d'un tarif réduit dans les équipements culturels, sportifs et de loisirs partenaires tels que théâtre, patinoire, festival, musée, bibliothèque... Délivrée sous conditions de ressources, elle est attribuée sur demande et est valable un an. Selon la composition de la famille et des ressources, les bénéficiaires peuvent prétendre à une prise en charge entre 50 et 70 % du tarif pour des activités annuelles (aide maximale de 105 €). "Bien plus qu'un coup de pouce financier aux familles

et personnes à faibles revenus, le dispositif est un outil d'animation du vivre ensemble, conçu pour rompre l'isolement et renforcer le lien social", souligne Michelle Courtet.

Avec cette carte, que puis-je faire à Chartres de Bretagne ?

"Vous pouvez assister aux spectacles vivants du Pôle Sud pour 4 €/spectacle, vous inscrire gratuitement à la Médiathèque ou encore bénéficier d'une prise en charge pour les ateliers de pratiques artistiques", explique Marie-Micheline Louis. Par ailleurs, une convention signée avec l'APRAS permettrait à une association chartreuse de faire bénéficier ses adhérents d'une prise en charge de 50 et 70 %.

Et sur les autres communes ?

Sur Rennes, près de 270 structures ont accepté de participer au dispositif : tous les grands équipements,

les cinémas, les piscines, les festivals comme le Grand Soufflet ou les Transmusicales, les clubs sportifs...

La liste des structures évolue progressivement, elle est transmise aux bénéficiaires. Quelle que soit leur commune de résidence, les bénéficiaires ont accès à tous les équipements partenaires dans les 26 communes adhérentes.

Comment obtenir ma carte ?

Vous devez vous présenter au Centre Communal d'Action Sociale muni de pièces suivantes : justificatif d'identité ; justificatifs de ressources des trois derniers mois ; relevé des prestations CAF ; dernier avis d'imposition ; justificatif de domicile ; photo ; justificatif d'aide de comité d'entreprises. Un stand d'information présentant le dispositif sera présent au forum des associations le 7 septembre à la Halle de La Conterrie.

Le Canton se mobilise contre les conduites à risques des ados

A travers la constitution d'un réseau composé d'élus et de professionnels de la jeunesse, le Canton se mobilise pour la prévention des conduites addictives. Ce réseau, porté par l'association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA) propose ses premières actions de sensibilisation en octobre.



Communiquer, alerter, mettre en place des actions communes, mobiliser et accompagner les parents... telles sont les pistes de travail mises en place par le réseau cantonal créé, à l'initiative de la ville de Noyal-Châtillon sur Seiche, il y a quelques mois, sous l'impulsion de l'ANPAA (association nationale de prévention en alcoologie et addictologie).

Elus en charge de la jeunesse, animateurs, collèges, lycées, professionnels de la santé... près de 30 personnes constituent le noyau de ce nouveau réseau, amené à s'étoffer selon les actions menées : "Nous souhaitons tendre vers une approche cohérente de la prévention, de l'accompagnement et de la prise en charge des problèmes d'addiction rencontrés par les jeunes,

sur notre territoire cantonal. En amenant les professionnels à échanger et mieux se connaître, on est plus efficace quand cela devient urgent et nécessaire", explique Dominique Bonniou, adjointe chargée de la jeunesse à Chartres de Bretagne.

Après la réalisation d'un diagnostic sur le Canton, les projets du réseau ANPAA s'articulent autour de trois axes : accompagner les parents - développer les partenariats avec le monde éducatif - lutter contre la consommation sur l'espace public.

Le premier axe voit sa concrétisation avec une soirée "film/débat" diffusé en deux temps (l'un à destination des jeunes à 18h00 et l'autres des parents

à 20h00), organisée par l'association Adrenaline et le collectif Jeudévi. Le film intitulé "Gus" est une vidéo de 48 minutes tournée en live avec de jeunes acteurs volontaires représentatifs d'un panel de garçons et filles. Ces jeunes que l'on suit dans leurs soirées, ont été sélectionnés d'après la typologie des profils de fêtards établie par le sociologue Christophe Moreau. Le jeune spectateur peut ainsi s'identifier à l'un ou l'autre des profils et être interpellé par les prises de risque évoquées et les messages de prévention adressés

■ Gestion des déchets

Dans le cadre du Programme Local de Prévention, Rennes Métropole organise des actions de sensibilisation des habitants sur le thème des déchets : réduction à la source, compostage, tri sélectif. L'association Écoo : écologie, économie, coopération, sera présente

sur le marché le jeudi 19 septembre au matin.

Le stand est pensé comme un espace ludique de découverte permettant de sensibiliser au compostage organique et lombricompostage, à la gestion des déchets, au tri sélectif... Des composteurs (bois et plastiques) seront disponibles à la vente sur le stand.

plus particulièrement à chaque profil. Pour les parents, l'objectif est de les accompagner, par une réflexion collective sur leurs propres expériences, vers un meilleur dialogue et une relation parents/enfants plus adaptée aux réalités des pratiques.

. Adrenaline : association pour une meilleure gestion publique de la fête

. Collectif Jeudévi : recherche et développement en sciences humaines.

Vos RDV avec Gus...

■ Mercredi 2 octobre à Noyal-Châtillon à l'Espace Jeunes (18h pour les jeunes et 20h pour les parents) ■ Mercredi 9 octobre au Dôme de l'Isle à Bourgarré (18h et 20h). Entrée libre et gratuite.



Septembre vous courtise ? Laissez-vous séduire

La musique, la danse, la bonne humeur, la culture, les rencontres, le sport, l'histoire ainsi qu'une forte volonté d'ouverture égrèneront les trente jours de septembre. Focus...



Samedi 7, cap sur le **Forum des Associations** où une halte inscription et découverte s'impose à la Halle de La Conterie. Les associations et certains services communaux se tiennent à la disposition des visiteurs et prendre les inscriptions. La déambulation entre les stands devrait permettre à chacun de découvrir les activités accessibles : pratique d'un sport individuel ou collectif, approche culturelle, partage d'une passion... La buvette-restauration sera assurée par l'association Génétique Chartreuse. A l'issue du Forum, des représentants du monde associatif seront honorés.

Quelques enjambées plus tard, dimanche 15 septembre, les adeptes de la course à pieds se réjouiront de pouvoir participer, ou assister, aux **40^e Foulées chartraines** (les détails ci-dessous).

Les Journées du Patrimoine, samedi 14 et dimanche 15 septembre se présentent comme une belle opportunité de découvrir tous les secrets des Fours à chaux du site de Lormandière ouverts à la visite guidée par l'association Mémoire du Pays Chartrain. Ce rendez-vous annuel permet de découvrir le passé industriel et minier de Chartres de Bretagne à travers l'extraction de la Chaux.

Les 21 et 22 septembre, place à l'incontournable **Fête des Jumelages** et son vide-grenier qui attire grands et. Dans ce cadre, Chartres ouvrira ses portes aux amis polonais venus de Lwowek. Une quarantaine de personnes traversera ainsi l'Europe. Elles seront accompagnées d'une délégation lithuanienne : "Les deux groupes nous feront l'honneur de présenter des chants et danses folkloriques", explique Germain Lebouc, président de l'association Chartres-Lwowek.



Samedi 21, un dîner festif et musical est proposé aux Chartrains à la Halle de La Conterie : "Avec nos amis polonais, la bonne ambiance est garantie !", complète Germain Lebouc.

Si la Pologne est à l'honneur cette année, les adhérents de tous les comités de jumelage relèvent chaque année leurs manches pour la réussite de cette fête avec l'appui technique et logistique des services municipaux. En parallèle du vide-grenier, de nombreuses animations autour de la musique et de la danse jalonnent ces deux journées (programme détaillé ci-contre). Avant l'apéritif ouvert à tous, le dimanche 22 septembre à partir de 12h30 (voir page 1), l'Orchestre de Chartres de Bretagne présentera quelques morceaux choisis de son nouveau répertoire.

Enfin avec **Tout Chartres à vélo** (voir détails ci-dessous) et le Grand Dimanche du Pôle Sud (voir page 7) à la Halle de La Conterie, le dernier week-end de septembre se veut sportif et culturel... Bon septembre à Chartres !

Programme de la Fête des jumelages

Samedi 21

■ 7h-18h : vide-grenier ■ 10h-12h et 14h-17h : atelier maquillage
■ 10h : chants et danses polonais
■ 11h et 14h15 : chants et danses lithuaniens ■ 15h : un groupe de modern jazz de l'école intercommunale musique et danse Jean Wiener ■ 15h45 : Cercle Celtique de Chartres de Bretagne ■ 16h30 : chants et danses polonais ■ À partir de 19h : repas festif et musical à la Halle de La Conterie (18 € par personne - réservations : Claudine Rigourd 02 90 01 63 79 ou Danièle Robert : 02 99 41 31 82).

Dimanche 22

■ 8h-17h : vide-grenier ■ 10h-12h et 14h-17h : atelier maquillage ■ 11h : chants et danses lithuaniens ■ 11h45 : Orchestre de Chartres de Bretagne ■ 12h30 : apéritif offert aux Chartrains ■ 14h30 : chants et danses polonais ■ 15h30 : chants et danses lithuaniens ■ 16h30 : Twirling-bâton.

Tous en piste pour vous dé-"Foulées"

Année après année, grâce à la persévérance et à la passion d'une soixantaine de bénévoles de l'Espérance Athlétisme, les foulées chartraines ont su s'imposer comme une course incontournable pour les athlètes départementaux. Les coureurs de tous âges prendront le départ le dimanche 15 septembre prochain pour la 40^e !



■ Jean-Luc Bot, en tête du peloton et vainqueur de l'édition 1984 des Foulées.

Evènement sportif majeur de la rentrée, les foulées chartraines fêtent cette année la 40^e édition de la course à pieds. En 2012, 485 coureurs étaient au départ de la "10 km" dans le parc de loisirs ; 150 enfants environ participaient à la course des écoles et une trentaine de couples était engagée. Dominique Cojean, président du club d'athlétisme a un objectif : "Dépasser les 500 maillots pour les 10 km et doubler le

nombre d'hommes et de femmes pour la course en couple, dont la participation sera reversée à l'association Téria".

Les 60 bénévoles qui concourent au succès des foulées chartraines sont "sur le pied de guerre" : "Comme l'année est un peu particulière, nous souhaitons y apporter une touche festive, conviviale et familiale. Le cœur de la manifestation se situera cette

année au kiosque du parc. Tout au long de la journée, nous proposerons des initiations aux différentes disciplines de l'athlétisme. Il y aura aussi des balades à poney, des démonstrations de twirling-bâton et des animations surprises", poursuit le président.

Ainsi que vous soyez adepte de la course à pied ou simple spectateur, n'hésitez pas à faire le détour par le parc de loisirs le 15 septembre.

La petite histoire des 40 foulées !

Si l'Espérance Athlétisme est créée en 1972, c'est l'année suivante qu'une poignée de passionnés organise les premières foulées chartraines. La première édition en septembre 1973 ne compte qu'une soixantaine de coureurs. Jean-Marie Grall remporte la première course de 15 km (l'épreuve passe de 15 à 10 km en 1998) dans les rues du centre ville.

Ce n'est qu'en 1984 que les couleurs de l'Espérance Athlétisme portées par Jean-Luc Bot, gagnent les Foulées. En 2002, le circuit devient champêtre. Les coureurs, toujours plus nombreux, goûtent aux allées du parc des loisirs et aux bords de Seiche. L'édition 2003 propose un premier relais homme-femme qui devient quelques années plus tard, la course en couple.

De 1973 à 2013, les épreuves et les records ont évolué. Même si plusieurs présidents se sont succédés, la performance sportive et la convivialité sont toujours au cœur des préoccupations des organisateurs.

■ En selle !



L'édition 2013 de la manifestation sportive : **Tout Chartres à Vélo** 2013 se déroulera les 28 et 29 septembre. Les départs s'effectueront de la Maison des Associations, rue de la Croix aux Potiers. La rando cyclo propose 4 circuits de 32-48-70 et 79 kms et la rando pédestre 3 circuits de 7-10 et 13 km.

+ d'infos au 02 99 41 19 67 ou 06 31 16 74 51 sur <http://ecbc.ffct.org/>.



Programme

■ 10h : Course populaire des 10 km. Licencié(e)s ou non, né(e)s en 1997 et avant ■ 14h30 : Course des poussins (2002 et 2003), benjamins (2000 et 2001) et minimes (1998 - 1999) Licencié(e)s ou non
■ 15h : Course des élèves de CM1 et CM2 des écoles de Chartres ■ 15h45 : Course en couple ouverte aux catégories cadet à vétéran.

Inscriptions

■ Pour les 10 km : sur www.klikego.com jusqu'au 14/09 ■ Pour les courses des écoles et en couple : sur <http://club.quomodo.com/fouléeschartraines>
■ Inscriptions au 02 99 77 13 59 ou au 02 99 41 26 86 à partir du 1^{er}/09.



Un dimanche à La Conterie

Le 29 septembre



Le Grand Dimanche, c'est une idée toute simple, de rencontres, de plaisir et d'échanges pour apprendre à se connaître et mieux se reconnaître... C'est aussi offrir des spectacles, comme une mise en bouche de cette saison culturelle nomade. Les portes, les fenêtres, les bras, tout sera grand ouvert le 29 septembre prochain.

Les équipes de La Médiathèque, du Carré d'Art, du Cyberspace, des ateliers de pratique artistique, du spectacle vivant, de l'Armada productions et du Grand Soufflet ont décidé de renouveler l'expérience du Grand Dimanche. En raison des travaux au centre culturel, la seconde édition de ce jour de fête familiale se déroulera à La Conterie. La Halle sera d'ailleurs habillée des photos réalisées le 12 juin dernier pour trouver l'égérie de la saison 2013/2014. Reconnaissez-vous les nombreux Chartains qui se sont prêtés au jeu de la prise de vue "tête en bas" ?

Le midi, c'est un pique-nique géant qui est proposé aux visiteurs. L'espace buvette proposera rafraîchissements et galettes saucisses, n'hésitez pas à apporter votre panier et votre nappe à carreaux rouges.

L'après-midi, au gré de votre déambulation, venez découvrir et participer aux nombreux ateliers proposés comme les tables à tricoton, les puzzles géants ou l'initiation à la technique photographique du collodion humide. Le Carré d'Art propose également un extrait de l'exposition Lost in Space, de Yohann Lepage.

Et n'oubliez pas vos vieilles pelotes de laines pour le yarn bombing, une activité qui consiste à recouvrir l'espace public (arbres, mobilier urbain...) de laine tricotée.

■ Entrée libre et gratuite
■ Plaquettes spectacles, Carré d'Art, Médiathèque et Ateliers de pratiques artistique, disponibles en mairie, au centre culturel et sur www.ville-chartresdebretagne.fr

Côté spectacles

■ A 11h30 et 16h, contorsion et arts du cirque avec la Compagnie Presque Siamoises. Sur fond de boniment, les exploits techniques sont amenés avec humour et poésie... Arrêtez-vous un instant, Bertha et Miranda passent près de chez vous... Echappées de la foire de Milan, ces deux foraines désarticulées vous invitent à découvrir leur panoplie de bizarreries contorsionnées.

■ A 14h30, conte burlesque par la Compagnie Josselin Pariette qui sera le Prince Charmant N° 6654. Au Pôle Emploi, la conseillère propose à Josselin un poste de conteur jeune public, alors qu'il rêvait de jouer dans une comédie musicale. De mauvaise grâce, il se retrouve peu à peu immergé dans l'univers des contes. Il découvre que les personnages féminins ont souvent le premier rôle, pour autant, ils sont traités comme des héroïnes naïves et stupides.

■ A 17h, comédie musicale par l'association Tilt pour un comédien, une chanteuse et une danseuse et un pianiste : Polaroid. Dans une ville imaginaire, des habitants, tristes et désabusés, s'ennuient. Une chape de plomb pèse sur la ville. Pour apporter un peu de divertissement, le maire imagine une solution démoniaque : engager un tueur en série qui assassinera sans vergogne... Un conte à la morale inversée, où tout est mal qui finit mal...

Et aussi...

■ Ateliers artistiques du Pôle Sud

Poterie, peinture adultes, poterie adultes, arts plastiques et théâtre enfants et ados.

Infos et inscriptions au forum des associations, le samedi 7 septembre ou à partir du 9 septembre au centre culturel, aux horaires d'ouverture de l'accueil au 02 99 77 61 32 ou admin.polesud@ville-chartresdebretagne.fr

À côté...

■ A Bourgarré

Journées du patrimoine, visites de l'entreprise Panaget en activité, encadrées par du personnel de l'entreprise

Durée 1h, mercredi 11 et jeudi 12/09 à 19h et 19h30. A partir de 8 ans sur inscription à la Mairie au 02 99 57 66 96.

■ A Noyal-Châtillon

15^e édition du festival Bol d'Eire Samedi 14 et dimanche 15/09. Fest-noz, grande parade de bagadoù et cercles celtiques de Haute Bretagne et Trophée Bol d'Eire de danses bretonnes.

Pour la rentrée Pensez musique et danse

Musique

■ Eveil : jardin musical parents-enfants (18 mois-3 ans) le mercredi de 17h à 17h30 ; éveil musical (3-4 ans) le mercredi de 16h30 à 17h et de 18h15 à 18h45 ; parcours artistique (4-5 ans) le mercredi entre 14h et 15h15 ; structures sonores Baschet (6-10 ans) le mercredi de 15h15 à 16h15, groupe vocal (8-10 ans) le jeudi de 16h45 à 17h45.

■ Ateliers (ados-adultes) : guitare d'accompagnement le mercredi soir ou samedi matin, flûte du temps libre le jeudi de 15h à 15h45, jazz le mercredi de 20h45 à 21h45.

■ Instruments (enfants à partir de 7 ans, ados et adultes) : clarinette, contrebasse, flûte traversière, guitare basse, guitare musiques actuelles, saxophone, trompette, trombone, violoncelle.

■ Pratiques collectives (ados-adultes) : groupe vocal R&B (10-13 ans) le mercredi de 14h à 15h, groupe vocal musiques actuelles (14-16 ans) le mardi de 18h à 19h, batucada (percussions brésiliennes) le mardi de 18h à 19h, groupe de musique traditionnelle le mercredi de 19h à 20h, jazz band le mercredi de 19h à 20h30.

Inscriptions possibles à partir du mercredi 21 août

Danse

■ Danse contemporaine, à partir de 5 ans, les ados ou adultes.

■ Danse hip-hop pour les 8 ans et plus.

Inscriptions lundi 9 et jeudi 11 septembre de 17h à 19h



■ Infos au 02 99 41 35 18, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h, au 4 rue A. Chatel à Chartres de Bretagne. ecolejeanwiener@orange.fr

U-TOPOS




Vous pourrez découvrir du 5 septembre au 5 octobre au Carré d'Art le travail de Yohann Lepage. Ce photographe rennais a travaillé autour de Ciudad Valdez. Utopie immobilière prévue pour accueillir trente mille âmes dans une première vague, rêvant d'un objectif dépassant les cent mille à terme, cette ville mirage stagne à quelques milliers d'habitants faisant figure de pionniers dans un nulle part moderne, ignoré des satellites de localisation. En dehors d'être un élément tangible de la crise de 2008 et de l'éclatement de la bulle immobilière espagnole, cette ville érigée au milieu des champs de tournesols interroge sur la vision que nous avons de nos lieux de vie.

**Le Carré d'Art - Centre Culturel Pôle Sud - 1 rue de la Conterie - BP 37604 - 35131 Chartres de Bretagne. Tél. 02 99 77 13 27
Courriel : carre.art@wanadoo.fr - Site : www.galerielecarredart.fr**



Métier graphologue

Que révèle votre écriture ?

Plutôt arrondie ou allongée... en retrait ou bien alignée, l'écriture est comme une empreinte. Dans sa façon d'écrire, chaque personne transmet une partie de son vécu, que ce soit au niveau intellectuel, affectif ou relationnel. La graphologie contribue à mettre en évidence le potentiel et les aptitudes d'une personne. Fabienne Allain-Claye, Chartraine depuis plus de 15 ans, a choisi d'en faire son métier et intervient auprès des entreprises comme des particuliers.

Responsible des ressources humaines dans l'industrie agro-alimentaire pendant des années, Fabienne Allain-Claye opère un virage professionnel à 380° en 2004 : "J'ai décidé de changer de vie. Je me suis tout d'abord formée à l'enseignement du yoga pendant 5 ans puis à la graphologie sur 3 ans". Diplômée depuis 2007 de la Société Française de Graphologie, elle aime la complexité de ce métier : "Que ce soit des lettres étirées ou en pattes de mouche, l'écrit me parle. Par une observation rigou-

reuse et en m'appuyant sur des raisonnements analogiques, je peux traduire les principaux traits de personnalité d'une personne".

Dans le cadre de son activité, elle travaille notamment avec des jeunes en recherche d'orientation scolaire afin de déceler avec eux leurs points forts, ce qui les motive : "C'est un travail en duo, dans lequel, l'individu doit être acteur de son projet". Fabienne collabore également avec de nombreuses entreprises dans le cadre de recrute-



ment ou de mobilité interne. Les recruteurs veulent connaître, l'adaptabilité, la sociabilité de la personne et sa capacité à travailler en équipe. Fabienne précise néanmoins : "La graphologie n'est pas une science exacte, juste une approche de la personnalité à croiser avec d'autres éléments".

Contact : 06 79 62 83 60 ou evolutions-graphologie@orange.fr

■ Pros du pneu

Une agence de l'enseigne Distri Cash a ouvert ses portes le 3 juin dernier sur la commune. Installée, dans la zone artisanale de la Croix aux Potiers, son activité de vente de pneumatiques (auto/moto) et de pièces détachées pour l'automobile, s'adresse principalement aux professionnels du secteur, sur tout le Grand Ouest : "Nous occupons des locaux trop exigus sur Cesson-Sévigné. Outre une plus grande capacité de stockage, cette installation nous ouvre également des nouvelles opportunités commerciales", explique Didier Beaudor, chef d'agence. Commerciaux, chauffeurs, magasiniers, télévendeurs... 12 salariés ont ainsi rejoint le site chartrain.

Distri Cash ZA la Croix aux Potiers, rue André Citroën - 02 99 50 00 77.



■ Le midi du salarié

Afin d'informer les salariés et les intérimaires sur les opportunités d'emploi et de formation sur le territoire, la Maison de l'Emploi de l'Insertion et de la Formation (M.E.I.F.) du Pays de Rennes organise "Les Midis du salarié" durant la pause déjeuner (sandwich et boisson fournis). Après une intervention collective, un temps d'échange individuel avec des conseillers de la MEIF, du FONGECIF et du FAF-TT pour évoquer les besoins d'évolution professionnelle (de formation, bilan de compétences...) est proposé.

Vendredi 13 septembre, de 12h15 à 13h45, dans les locaux de l'Exploratoire, 2 cours des Alliés à Rennes. Participation gratuite sur réservation impérative au 02 99 51 10 55 ou 06 75 43 32 00 ou matthias.leneillon@activeremploi.org Pour en savoir + <http://blog.exploratoire.fr>

Ils ont terminé le kiosque

Un espace partagé ouvert à tous

Des jeunes de 10 nationalités différentes ont participé au second chantier international de jeunes bénévoles. Ils ont travaillé sur les abords du kiosque du parc de loisirs. La scène abritée par une grande toile offre un nouvel espace d'animation au cœur de la ville. Spectacles, théâtre, danse, concerts... des événements de toutes sortes vont pouvoir s'y dérouler à l'initiative de la ville, des associations ou des particuliers. L'association Espérance Athlétisme sera d'ailleurs la première à utiliser le kiosque à l'occasion des 40^e Foulées Chartreuses le 15 septembre (voir page 6).

Le parc de loisirs de Chartres est, en effet, un espace de balade et de détente apprécié des promeneurs, des joggeurs et des familles. C'est aussi un lieu idéal pour une partie de pétanque ou un pique-nique.



Sur www.ville-chartresdebretagne.fr retrouvez toutes les photos de l'Été Jeunes 2013

